

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Luc Pellerin

<https://www.cadre21.org/membres/56acf06ef305a68dec9387a3>

Date d'obtention : 2026-05-25 15:05:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est maintenant bien implantée. C'est un travail d'équipe et elle est là pour rester sur le long terme. Elle est vraiment très utile pour les jeunes.

L'élément le plus important à retenir, c'est qu'on doit l'utiliser rapidement : dès qu'on observe une situation nécessitant une intervention, il faut passer le questionnaire immédiatement.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Concrètement, ça va rendre mes interventions beaucoup plus rapides. Le fait de passer le questionnaire dès le départ permet de structurer rapidement l'intervention.

Ensuite, je peux immédiatement rédiger mon rapport pour les policiers, ce qui facilite le suivi.

Au niveau de ma pratique, ça ne change pas énormément, puisque j'utilisais déjà la trousse d'intervention Sexto, ce qui rend son utilisation encore plus simple et naturelle pour moi.

Cet outil vient surtout m'aider à être plus efficace et mieux structuré, particulièrement pour la rédaction des rapports.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais continuer à porter une attention particulière à mes interventions auprès des jeunes, en demeurant toujours calme et posé.

Par ailleurs, je veux être plus rigoureux dans le suivi auprès des parents. Il m'arrive parfois d'oublier de communiquer avec la maison, mais je vais désormais m'assurer de le faire à chaque situation nécessitant un suivi.